Zeitschrift: Traverse: Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 15 (2008)

Heft: 2

Artikel: La science, l'Etat et la politique : du XIXe siècle à nos jours : essai sur

l'autonomie versus la dépendance des sciences humaines et sociales

par rapport à l'Etat et aux pouvoirs politiques

Autor: Ulrich Jost, Hans

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-99645

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La science, l'Etat et la politique

Du XIXe siècle à nos jours: essai sur l'autonomie versus la dépendance des sciences humaines et sociales par rapport à l'Etat et aux pouvoirs politiques

Hans Ulrich Jost

C'est au cours des années 1990, sur fond de récession économique et d'un resserrement des finances publiques, que le système universitaire suisse a basculé dans une crise aussi profonde que durable. Il en va de même dans la plupart des pays occidentaux, où la formation supérieure et la recherche scientifique ont plongé dans une phase de marasme dont les médias se font régulièrement l'écho. Comme en Suisse, il y est surtout question de la situation des sciences humaines et sociales qui, parmi toutes les disciplines académiques ont payé le plus lourd tribut en matière de détérioration de leurs conditions de travail. Inquiets, certains observateurs parlent même de la fin de la Bildung classique, ou autrement dit, de la fin d'un certain type d'humanisme appuyé sur quelques disciplines majeures à la source de la substance éthique de l'institution. Une substance qui semble en effet se désagréger car de plus en plus soumise aux lois du marché et à la nouvelle structure du capitalisme. Dans ce sens, force est de constater que si la croissance de la population estudiantine et les aléas de la conjoncture économique de la fin du XXe siècle jouent leur rôle dans le déclenchement de ce processus, ils ne sauraient en expliquer les causes qui, quant à elles sont d'ordre structurel et remontent sous différentes formes bien plus loin dans le temps.

Mais revenons en Suisse où en 1998, dans son Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie, le Conseil Fédéral annonce une réorientation fondamentale de la politique universitaire.² Un document de 140 pages, selon lequel et moyennant des «Pôles de recherche nationaux», le système pourrait se transformer en profondeur, notamment par une intensification de la compétition entre les Hautes écoles et les diverses disciplines scientifiques. Or en décembre 2000, si les instances habilitées à sélectionner les premiers projets élaborés dans ce cadre en retiennent une dizaine, n'y figure aucun de ceux présentés dans les domaines des sciences humaines et sociales. Par la suite et durant des semaines, la presse et les milieux concernés prennent acte de cette option pour la déplorer, alors que la Neue Zürcher Zeitung, sous le titre «Alerte pour les sciences humaines et sociales», exprime de sérieux doutes quant à l'avenir de ces disciplines.³

Quant au collectif de travail mandaté par le Groupement de la science et de la recherche, il relève dans son rapport de 2002 que «la force innovante des chercheurs et enseignants en sciences humaines et sociales risque d'être consumée par leur surcharge permanente». Et de poursuivre sur un constat qui n'a rien perdu de sa pertinence en 2008: «Bientôt, les sciences humaines et sociales ne pourront plus être à la hauteur de leur mission, quelle que soit la détermination dans leurs rangs, à moins que l'on ne parvienne à améliorer rapidement et de manière décisive les conditions précaires faites aujourd'hui à l'enseignement et à la recherche.»⁴ Ainsi, à l'aube du XXIe siècle, l'opinion publique prend brusquement conscience que les savoirs humanistes ont perdu leur statut de disciplines maîtresses et que, partant, leur relégation à un niveau secondaire voire marginal sur l'échelle des valeurs scientifiques a gagné du terrain.

Pour retracer ici les grandes lignes de cette évolution, je m'appuierai sur les résultats d'une étude menée dans le cadre d'un programme du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) intitulé «Demain la Suisse». En précisant que l'objectif de cette étude consistait à examiner un éventail représentatif de disciplines telles l'histoire, la statistique, les sciences économiques, la sociologie et la politologie⁵ – éventail désormais représenté par le sigle ESHS. Quant à l'analyse des mécanismes politiques ou étatiques susceptibles d'avoir influencé voire déterminé le statut de ces matières, elle s'est inspirée des approches mises en œuvre sur un plan international par Peter Wagner, Björn Wittrock et Hellmut Wollmann.⁶

Mais avant d'en déplier les linéaments les plus significatifs, je relèverai tout d'abord trois constats majeurs. Premièrement, les ESHS émergent et se développent dans une interdépendance relativement étroite avec l'Etat et les milieux politiques, ce qui entame dès le début leur supposée autonomie. Deuxièmement, leurs démarches étant par nature particulièrement sensibles aux aléas conjoncturels, la mise en place et l'extension de leurs activités dans les institutions académiques resteront aléatoires et donc privées de se constituer en lieux forts. Troisièmement, la fragilité induite par ces diverses dépendances conduira les ESHS à une concurrence interne peu constructive, chacune de ses disciplines cherchant à développer sans se soucier des conséquences les orientations cognitives les mieux adaptées aux logiques sociales et politiques dominantes du moment. Certes, les sciences exactes et techniques ou la médecine, par exemple, n'échappent pas entièrement à ces processus. A ceci près, cependant, que la stabilité du consensus quant à leur utilité pour la croissance économique et le bien-être de la population les protègent d'une véritable mise en cause de leur statut, ce qui est loin d'être le cas pour les sciences humaines et sociales.

Les Hautes écoles et l'Etat national

Constitué peu à peu au cours du XIXe siècle, le système des Hautes écoles s'accomplit vers 1900, avec la professionnalisation et la différenciation des disciplines qui transforment les dernières Académies en Université. Par la suite, et ce dès la Première Guerre mondiale jusqu'au mitan du siècle, son évolution est bloquée par des phases de stagnation ou de dépressions économiques, pour reprendre avec la croissance frénétique des années 1960. Avant que ne se profile la récession amorcée au début des années 1970, qui confrontera l'institution à maintes difficultés, dont notamment une pénurie des ressources et des crises de gestion.

Lors du passage de l'Ancien régime au libéralisme du XIXe siècle, les institutions consacrées à la science et à la recherche font encore cruellement défaut. La Suisse, en effet, ne compte à ce moment qu'une seule université, celle de Bâle fondée en 1460 et composées de trois Facultés: théologie, droit et médecine. S'y ajoutera en 1818 une Faculté de philosophie, tandis que l'Etat s'ingère davantage dans la gestion de l'institution. Peu après, avec la fondation des universités de Zurich et de Berne en 1833 et 1834, l'espace des Hautes écoles s'élargit considérablement; sans oublier toutefois que ces deux institutions avaient pour principal objectif la formation rapide des cadres des nouveaux régimes libéraux pour les cantons concernés. Les Facultés de droit, notamment, servaient et ont servi presque jusqu'au milieu du XXe siècle de *Kaderschmiede* (forge de cadres) pour les futures élites politiques. Comme le montre la grande étude d'Erich Gruner sur l'Assemblée fédérale: sur dix universitaires siégeant aux Chambres fédérales entre 1848 et 1920, sept d'entre eux étaient diplômés en droit. Es institutions avaient pour principal objectif la formation rapide des cadres des nouveaux régimes libéraux pour les futures élites politiques. Comme le montre la grande étude d'Erich Gruner sur l'Assemblée fédérale: sur dix universitaires siégeant aux Chambres fédérales entre 1848 et 1920, sept d'entre eux étaient diplômés en droit.

Toutes autres sont les perspectives ouvertes par l'Ecole Polytechnique fédérale (EPF), créée en 1855 par l'Etat moderne issu de la Révolution libérale de 1848 – qui a renoncé par ailleurs à fonder une Université fédérale. Dès ce moment en effet, les sciences exactes et techniques, considérées comme utiles pour la promotion économique du pays, acquièrent de plus en plus de prestige. Au point que leurs intérêts se confondent bientôt avec ceux de l'Etat. 9 Ainsi, contrairement aux universités orientées en premier lieu vers le canton ou la région, l'EPF endosse d'emblée une vocation nationale censée illustrer à la fois le nouvel esprit d'Etat et l'idée de progrès; une vocation qui s'affichera encore davantage en 1877, avec l'instauration en son sein de la Division des sciences militaires. Certes, l'avenir des sciences humaines et sociales reste ouvert, mais force est de constater que tout se passe comme si les objectifs assignés à l'EPF préfiguraient en quelque sorte la future politique fédérale en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Ajoutons encore que l'Ecole spéciale de la Suisse française pour l'industrie, les travaux publics et les constructions civiles, créée à Lausanne en 1853, 10 obéit aux mêmes logiques que l'EPF – les deux institutions ayant pour modèle l'Ecole

Centrale à Paris. Et lorsque son héritière, l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne sera intégrée à l'EPF en 1968, il s'agit du prolongement de la préférence depuis longtemps affichée par l'establishment pour des disciplines à ses yeux plus efficientes et rentables que les savoirs des sciences humaines et sociales.

Dans une perspective analogue, le droit avait connu ses heures de gloire, en particulier au moment de l'élaboration du Code des obligations (1883), puis de la révision du Code civil (1907). Un exploit qui dut son succès à une compréhension lucide du rôle social de la philosophie juridique et fut fort bien encadré par la Société suisse des juristes, dont les congrès annuels élargissaient avec compétence le débat public. L'envers de la médaille proviendra du repli des Facultés de droit sur des positions défensives et leur refus d'y accueillir les nouvelles sciences sociales.

Ainsi, il fut une époque où les universités participaient aux desseins du pouvoir politique. Car non seulement le droit mais l'histoire, les *Staatswissenschaften*, la statistique et les sciences économiques étaient parties prenantes de la modernisation sociale de la Suisse. Il s'agissait dans ce sens de développer un discours qui légitime les nouvelles autorités publiques, tout en offrant aux classes bourgeoises montantes des lieux de compétences à même de faire évoluer l'économie et la société. A la différence près que ces disciplines n'avaient pas toutes le même poids, et se trouvaient donc en forte concurrence pour être reconnues et soutenues financièrement par les pouvoirs en place.

En outre, dans cet avènement de la culture scientifique, les nombreuses sociétés savantes intervenaient chacune à leur façon pour promouvoir les sciences et la recherche. Certes, leur niveau de compétence n'était peut-être pas très élevé, mais cette forme de diffusion des savoirs inspirait les plans d'études de l'instruction supérieure tout en stimulant l'intérêt public pour les sciences. Concernant les ESHS, force est de mentionner en premier lieu les différentes sociétés d'histoire, d'économie et, notamment, la Société suisse d'utilité publique fondée en 1810. Les sociétés d'économie en particulier, mises sur pied au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle et chapeautées dès 1864 par la Société suisse de statistique et d'économie politique, déployèrent à ce propos des activités non négligeables. Car tout en renforçant l'esprit utilitariste dans la pensée scientifique, elles réussirent à en relier les discours aux visées et aux pratiques politiques.

Les sciences sociales dans l'espace universitaire

Dès le mitan du XIXe siècle, le monde universitaire s'épanouit à un rythme accéléré, tout en exigeant un engagement de plus en plus important des finances publiques. Issues des petites Académies traditionnelles, des universités voient

le jour à Genève (1872), Lausanne (1890) et Neuchâtel (1909). Et à Fribourg, c'est à grands frais et en recourant largement à des professeurs étrangers que les autorités catholiques fondent, en 1889, une université moderne conçue comme un bastion des dogmes de l'Eglise. Une décennie plus tard, s'ouvre à Saint-Gall une Haute école commerciale, certes encore peu orientée vers la recherche, mais répondant bien aux aspirations économiques de l'époque. (44)

L'évolution du nombre des étudiant-e-s témoigne clairement de cette expansion. De 1891 à 1917, leurs effectifs quadruplent pour atteindre le chiffre de 8900 unités – niveau qui ne sera plus dépassé jusqu'en 1938. Une croissance due partiellement à l'ouverture des universités aux femmes dont la part augmente de 10 pour cent à 20 pour cent entre 1891 et 1907, pour revenir à 10 pour cent en 1921 suite au départ des nombreuses étudiantes étrangères au cours de la Première Guerre mondiale. Quant à l'ensemble de la population estudiantine, il recule de 30 pour cent à partir de 1917, et ne retrouvera ce quota qu'en 1937 – mais avec 16 pour cent de femmes seulement. (54) Précisons encore, que sans la forte présence de ressortissant-e-s étranger-e-s, les universités suisses auraient eu beaucoup de mal à fonctionner, voire pour certaines à garantir leur survie. En effet, compte tenu du mince bassin de recrutement représenté par la population du pays, ni les étudiant-e-s qui les finançaient en partie par leurs émoluments, pas plus que les professeurs, souvent des savants réfugiés politiques, n'étaient à même d'en couvrir les besoins.

Exception faite de l'histoire, les ESHS éprouvèrent maintes difficultés à se faire une place dans le champ académique, où les disciplines classiques comme le droit et la théologie s'opposaient souvent à leur développement. Aussi les forces politiques, dont elles dépendaient dans une large mesure, intervenaient au gré des circonstances. Comme à Genève où la chaire en économie politique, créée en 1835, est transférée en 1855 de la Faculté de droit à la Faculté des lettres, afin de la libérer des contraintes imposées par les représentants conservateurs du droit. Ou encore à Berne, où le Conseiller d'Etat radical Albert Gobat introduit en 1890 l'enseignement de l'économie publique dans la Faculté de philosophie, pour biaiser la résistance des juristes contre le renforcement de cette discipline. 15

Pourtant, en raison de l'évolution de la société industrielle et de l'urbanisation, des disciplines «modernes» comme la statistique, l'économie politique et les sciences sociales et politiques s'avèrent non seulement de plus en plus utiles pour la gestion de l'Etat, mais intéressent aussi davantage le public. La statistique, notamment, devient rapidement un outil privilégié de la politique des cantons progressistes, tandis que la Confédération s'en approprie les compétences en créant un Bureau de statistique en 1860. ¹⁶ Quatre ans plus tard, une institution qui jouera un rôle important dans la diffusion des idées économiques et politiques

voit le jour sous le nom de Société suisse de statistique. Cela dit, un problème persiste: la qualité scientifique et la crédibilité de la statistique officielle. Un malaise qui provoquera même, en 1920, une scission au sein de l'Union des statisticiens officiels (fondée en 1889) et la création d'une Union des Offices suisses de statistique. Mais la crise n'en est pas résolue pour autant, et il faut attendre les années 1970 pour que la statistique officielle, incluant l'Office fédéral de statistique, amorce une réforme en profondeur. (159–161)

L'introduction des sciences sociales, souvent associées aux sciences politiques, reste quant à elle extrêmement pénible, leurs enquêtes sur les conditions de vie de la population provoquant la méfiance des autorités politiques. Il faut dire aussi que les résultats de leurs études sont souvent confondus avec le discours socialiste. Ainsi, lorsqu'en 1912 une nouvelle loi fut proposée pour mieux développer les sciences sociales à l'Université de Genève, la droite répliqua en ces termes: «Le plus grand danger de la nouvelle loi, est encore qu'elle institue une chaire de protection du travail et d'assurances sociales qui ne sera qu'une chaire de protection des grévistes et un laboratoire de gréviculture.» ¹⁷ Quant à la proposition du vieux leader du Parti socialiste Herman Greulich d'introduire la catégorie «chômage» dans le recensement fédéral de 1900, elle fut refusée avec l'argument que «le résultat qu'on obtiendra pourrait provoquer plus ou moins d'agitation dans certaines couches populaires, agitation qui serait loin d'être aussi inoffensive ou insignifiante qu'on se figure». ¹⁸

A la charnière du XXe siècle, la réputation et les exploits des sciences sociales ne pouvaient plus pour autant être ignorés ni négligés. A Berne par exemple, l'activité prolifique de personnalités comme August Oncken (1844-1911) et Naum Reichesberg (1867-1928), qui dirigent et présentent maintes études pertinentes, ne peut qu'être reconnue. Tous deux ont par ailleurs fondé en 1895 la Sozialwissenschaftliche Vereinigung qui, à côté de la Société suisse de statistique et d'économie publique, diffuse efficacement les sciences sociales auprès d'un public instruit. Mais les démarches les plus progressistes résident sans doute dans l'organisation en 1911 d'une Ecole des Sciences sociales à Lausanne, puis dans la création à Genève en 1915 de la Faculté des sciences économiques et sociales. Disposant d'une chaire de sociologie depuis 1892 déjà -1'une des premières du genre établie en Europe -, 1'Université de Genève confirmait ainsi son rôle pionnier. Et bien que leur pensée n'eût qu'un impact marginal en Suisse, rappelons la présence à Lausanne de Léon Walras, théoricien de renommée mondiale et détenteur d'une chaire d'économie politique de 1870 à 1893, et de son non moins célèbre successeur Wilfredo Pareto.¹⁹

Déclin des sciences sociales et ascension des sciences économiques

Au lendemain de la Première guerre mondiale, le développement des sciences sociales dans les universités se voit sérieusement remis en cause. Et ce notamment par la droite politique qui, comme à Genève par exemple, réussit en 1933 à imposer une révision de l'orientation épistémologique de l'Institut J.-J. Rousseau, pourtant connu pour ses concepts pédagogiques modernes. La situation n'est guère plus favorable à Lausanne où l'Ecole des sciences sociales, créée en 1902, se retrouve en 1926 sous la direction de Pasquale Boninsegni, un fervent partisan de Mussolini. Il en va de même en Suisse allemande, où la sociologie ne parvient pas vraiment à s'implanter. A l'Université de Berne, c'est Ludwig Stein (1858–1930), hongrois d'origine et détenteur de la chaire de sociologie, qui est contraint de démissionner en 1910 suite à une violente campagne publique teintée de xénophobie. Et à Zurich au cours des années 1940, afin d'empêcher la création d'une chaire de sociologie, les autorités politiques intriguent de manière honteuse contre René König (1906–1992), un émigré antinazi qui influencera fortement la sociologie ouest-allemande après 1949.

Au cours de la première moitié du XXe siècle, comme le montrent ces quelques exemples significatifs, la situation institutionnelle et les compétences des sciences sociales se sont sérieusement dégradées. Une déficience dont profite la *Volkskunde* et un courant de la psychologie influencé par les idées de *völkisch* (nationalisme racial), où un certain Carl Gustav Jung joue un rôle non négligeable.²³

L'histoire et les sciences économiques, par contre, semblent mieux résister à cette phase de régression des ESHS. Car l'histoire nationale, bien intégrée à la vision patriotique depuis la fin du XIXe siècle,²⁴ se révèle un bon outil pour diffuser les idées de la Défense nationale spirituelle. Comme le confirme un Message du Conseil fédéral de 1951: «La connaissance de notre histoire fut alors l'un des piliers de notre patriotisme. Notre folklore, longtemps négligé, a contribué à nous conserver de précieuses coutumes populaires que l'industrialisation nous eût fait perdre.»²⁵ Il n'en demeure pas moins que, s'il a sans doute permis au public de se familiariser avec un certain patrimoine, le rôle important attribué à l'histoire dans ce contexte n'est pas sans revers: prise dans les filets d'une idéologie douteuse reliée au folklore, la discipline y perd du même coup une grande part de son intégrité scientifique.

Quant aux sciences économiques, elles profitent de ce que l'historien Emil Dürr appelle en 1928 la *Verwirtschaftlichung der Politik*, ²⁶ c'est-à-dire la récupération des arguments et du discours des sciences économiques à des fins politiques. En effet, l'administration et le gouvernement, à la recherche d'une planification plus rationnelle du pays, se tournaient de plus en plus souvent vers des experts en économie. Dans cette perspective, ce fut Julius Landmann (1877–1933), déten-

teur à l'Université de Bâle d'une chaire en économie financée par la Société de Banque Suisse,²⁷ qui joua le rôle de premier grand expert de la Confédération. Notons par ailleurs que ce soutien d'une banque à l'enseignement universitaire reste exceptionnel et ne renaîtra qu'en 2006, avec la création du *Swiss Finance Institute* financé par les milieux bancaires.

Du point de vue de leur carrière, la Commission fédérale de recherches économiques, créée en 1932, représentait pour les experts l'une des meilleures portes d'entrée. (63–66) Eugen Böhler, également directeur de l'Institut de recherches économiques à l'EPF, y jouait un rôle primordial et ne se prononçait pas seulement sur des problèmes économiques, mais aussi sur des questions sociales. D'autres assumaient des fonctions analogues comme le directeur de l'Office fédéral de statistique Carl Brüschweiler, dont les études alarmistes sur la dénatalité cautionnèrent les discours du Conseiller fédéral Etter. Ainsi, au cas par cas et de manière sélective, les hautes instances faisaient appel à des experts, qui, en leur qualité de conseiller du prince augmentaient leur prestige en même temps que celui de leur discipline. Sans oublier que par là-même, certains concepts d'économie politique traçaient leur chemin au sein des cercles décisionnels.

Pendant ce temps et dès 1920, l'EPF se déploie en amorçant une série de transformations, la création d'un Institut de management scientifique (betriebswissenschaftliches Institut), une sorte de tremplin pour les sciences économiques. Jusqu'en 1939, une trentaine de nouveaux instituts voient le jour au sein de l'EPF, alors que son président de 1926 à 1948, Arthur Rohn, devient non seulement un ardent défenseur des intérêts de l'Ecole auprès de la Confédération, mais un interlocuteur incontournable dans les milieux industriels. En outre, à la recherche de subsides auprès d'institutions ou d'entreprises privées, l'EPF multiplie les contacts avec les élites économiques, ce qui renforce encore son prestige.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, après un siècle de développement universitaire, les ESHS se trouvent toujours dans une situation précaire. Certes, presque toutes ses disciplines ont connu des moments propices, mais aucune n'a pu ou su constituer un champ de compétences cohérent. L'histoire, le droit, la statistique et les sciences économiques, notamment grâce à leur utilité pour l'administration et le gouvernement, ont sans doute profité d'une accréditation publique, mais leur niveau scientifique laisse à désirer. Quant à la sociologie ou les sciences politiques, elles butent sur une méfiance profonde aussi bien de la part des autres disciplines universitaires que du monde politique. C'est donc avec ces entraves et ces déficits que les ESHS affronteront les multiples problèmes économiques et sociaux propres à l'évolution dynamique et complexe des années 1950 et 1960.

Nouveau départ ou logiques de continuité?

Avant que ne s'amorce la nouvelle croissance économique et craignant des conflits sociaux, la Confédération avait pris une mesure importante dans le domaine de la formation et de la recherche. Il s'agissait de donner des moyens à la recherche scientifique, comme l'expliquera en ces termes le gouvernement: «En vue d'assurer le développement de la capacité d'exportation de notre économie, la Confédération a mis sur pied, en 1944, un programme autonome d'encouragement à la recherche.»²⁹ De cette initiative, finalement, naîtra en 1952 le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), l'épine dorsale de la politique de la Confédération en matière de formation et de recherche universitaires.³⁰ Néanmoins, suivant en cela les perspectives utilitaristes du Conseil fédéral, le FNS privilégie d'emblée les sciences naturelles et techniques, ainsi que la médecine. Prenons un exemple de ce déséquilibre: en 1954, la sociologie et l'orientation professionnelle – réunies au sein d'une même catégorie! – ont bénéficié du 0,3 pour cent de la somme totale des subsides du FNS, la théologie 3,3 pour cent et l'histoire 5 pour cent. (92)

Au sein des ESHS toutefois, de nouvelles initiatives sont prises pour mieux les intégrer dans l'espace des Hautes écoles. Compte tenu du contexte international, les sciences économiques, qui s'adaptent aux méthodes d'approche anglosaxonnes, figurent parmi les disciplines qui assurent le mieux leur expansion. Mais la sociologie et les sciences politiques auront à se battre encore pendant plusieurs années pour obtenir la reconnaissance de leur valeur scientifique. Toujours est-il que c'est seulement au cours des années 1960, avec la création d'instituts de sociologie et le renforcement des enseignements en politologie que ces disciplines parviennent à se faire une place stable dans les Hautes écoles helvétiques.³¹ Ainsi à l'Université de Berne, où grâce à la sociologie d'un Richard Behrendt et au Forschungszentrum für Geschichte und Soziologie der Schweizerischen Politik mis sur pied par Erich Gruner, on assiste même à la formation d'un pool dynamique des sciences sociales. Et en 1968, avec la nomination de Peter Heintz, l'Université de Zurich dispose enfin d'une chaire de sociologie. Du côté de la Suisse romande, c'est Jean Meynaud et Dusan Sidjanski qui relancent la politologie par leurs activités au sein du Département des sciences politiques de l'Université de Genève, fondé en 1969.³² Illustrée ici par quelques exemples seulement, cette évolution est bien encadrée et renforcée par la Société suisse de Sociologie constituée en 1955, et par l'Association suisse de science politique créée en 1959.33

Le même élan se manifeste en histoire dont les différents champs d'étude commencent également à se regrouper en instituts et qui, sous l'influence des sciences sociales, élargissent de manière conséquente leurs approches

épistémologiques. Dans cette optique, l'histoire sociale et économique, par ailleurs trop longtemps négligée dans l'historiographie suisse,³⁴ apporte une contribution non négligeable. Et avec l'ouverture d'un Département d'histoire économique à l'Université de Genève et d'une *Forschungsstelle für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte* à l'Université de Zurich, la recherche historique sort de l'étroitesse helvétique et s'ouvre à de nouvelles et fructueuses méthodologies. Sur ce terrain voit le jour en outre, en 1975, la Société suisse d'histoire économique et sociale (SSHES), une démarche qui confirme l'intérêt suscité par ce processus; (112–113) et ce quand bien même le regard des historiens sur de nouveaux objets tels les mouvements sociaux ou la classe ouvrière n'est pas toujours accueilli avec bienveillance.

Ce climat de renouveau va aussi profiter à la statistique qui, depuis le début du XXe siècle, souffre de fortes carences dans les domaines du social, du travail ou de la comptabilité nationale.³⁵ Or la nécessité de disposer de statistiques adaptées aux exigences de l'époque et compatibles, par exemple, avec celles de l'OECE, se fait de plus en plus sentir depuis la Seconde Guerre mondiale. Si bien qu'au cours des années 1970, finalement, l'Union des Offices suisses de statistique décide de lancer un vaste débat concernant à la fois les nouvelles méthodes scientifiques et le contexte organisationnel des Offices de statistique des villes, des cantons et de la Confédération. (142–143) Il en sortira la loi fédérale de 1992 qui, en dotant l'Office fédéral de statistique de 500 employés, lui offre les moyens d'une nouvelle dynamique.

Faut-il en conclure que les ESHS avaient enfin trouvé leur juste place dans le champ universitaire et scientifique suisse? Pas pour autant, car intervient un autre paramètre qui va brouiller la situation. La sociologie et les sciences politiques, notamment, se sont épanouies au moment où éclataient les rébellions de 1968, et il était facile de faire l'amalgame entre ces mouvements et l'engouement de la jeunesse pour les sciences sociales, notamment la sociologie. Et de fait, la guerre froide menée en politique intérieure va interférer violemment dans le monde académique. A Berne, pour ne mentionner qu'un seul cas spectaculaire, la sociologie se voit reléguée au niveau d'une discipline secondaire et, moyennant la nomination d'un directeur défenseur de l'ordre étatique, remise dans les rangs du conformisme dominant. Quant à Zurich en 1974, c'est l'enquête menée sur le statut des femmes dans la société helvétique qui met la sociologie sous les feux d'une polémique virulente; et ce en dépit de l'introduction du suffrage féminin sur le plan fédéral en 1971, ce qui montre le potentiel de résistance des milieux traditionalistes et leur difficulté à aborder sereinement le sujet. Or, mises en œuvre ailleurs et sous d'autres formes, ces pratiques perturbent fortement l'enseignement et le développement épistémologique des sciences sociales. (116–121) Abstraction faite des sciences économiques, les disciplines des ESHS furent également entraînées dans des conflits provoqués par l'establishment. Les historiens par exemple, davantage tournés vers le passé immédiat et les taches sombres de l'histoire suisse contemporaine, suscitent souvent la méfiance des autorités politiques. A ce propos, une petite anecdote peut servir d'illustration aux réticences qui se manifestent dès la fin des années 1950. Lorsque Erich Gruner demande, en 1959, l'accès aux sources relatives à la grève générale de 1918, le directeur des Archives fédérales, Leonhard Haas, rejette sa requête en argumentant que pour des raisons d'Etat, une recherche sur cette thématique n'était pas souhaitable, car susceptible de recréer en Suisse un climat de lutte de classe...³⁶ Une attitude qu'on retrouve aujourd'hui encore à l'origine des différends qui séparent une vision conformiste et réductrice de l'histoire nationale, des recherches présentées par une grande partie des historiens formés au cours des années 1960 à 1990.

En dépit des tensions entre les autorités politiques et les ESHS, les universités sont contraintes d'effectuer d'importantes réformes. Il s'agit en premier lieu de disposer des ressources financières nécessaires pour absorber l'énorme croissance des étudiant-e-s dont les effectifs ont doublé entre 1960 et 1970, pour augmenter encore de 50 pour cent au cours de la décennie suivante. (108) Or, si la part du budget de la Confédération consacré à la formation et à la recherche augmentera de 4 pour cent à 10 pour cent, la part des cantons en la matière se maintiendra à peu près au même niveau.³⁷ La progression des montants alloués aux Hautes écoles ne suffit donc pas, et de loin, à couvrir leurs besoins. Et ce d'autant plus qu'une grande partie de leurs budgets sera investie dans des infrastructures coûteuses tels des bâtiments, des laboratoires et des instruments de travail. Une situation dont souffrent tout particulièrement les ESHS qui, ayant accueilli la majorité des nouvelles générations estudiantines manquent cruellement de moyens pour les encadrer, notamment par un élargissement du corps professoral et intermédiaire. A cela s'ajoute le revers de la multiplication des instituts et des disciplines qui, en accélérant leur évolution dans le sens du morcellement, intensifie la crise des sciences humaines et sociales de cette fin de siècle.

La crise et l'avènement du néo-libéralisme

Les projets de renouvellements académiques des années 1960, mouvementées et innovatrices, furent donc brutalement entravés par la crise économique des années 1970. Et pas seulement par la baisse des fonds à disposition de la formation et de la recherche, mais aussi en raison des nouvelles directives politiques par lesquelles on croyait pouvoir maîtriser la crise. Dans ce sens, les mots d'ordre étaient «économies» et «efficience», c'est-à-dire des restruc-

turations sans nouveaux investissements. (131–138) La tendance à privilégier les secteurs estimés rentables étant plus que jamais d'actualité, ces directives s'avèrent particulièrement dommageables pour les sciences humaines et sociales. En témoigne en 1983 le Message du Conseil fédéral où l'on pouvait lire, entre autres, que le FNS «préconise une réduction de la part destinée aux sciences humaines et sociales en faveur des sciences naturelles et de la médecine». Précisons ici que de manière générale dans cet article, il n'est pas question de nier la valeur et l'utilité des sciences naturelles et de la médecine, ni de sous-estimer les exploits des sciences exactes et des technologies, mais de mettre en lumière, par contraste, la désinvolture des autorités compétentes envers les ESHS.

Rapidement alignées sur les lignes directrices du néolibéralisme, les sciences économiques furent sans doute la discipline qui, au sein des ESHS, réussit le mieux à s'adapter à la nouvelle donne. Aussi la journée annuelle de la Société suisse de statistique et d'économie politique, tenue en 1978 sous le titre d'«efficience dans le secteur public» est-elle largement dominée par des débats sur le New Public Management et la privatisation des services publics. (135–136) Un revirement de perspectives qui ne pouvait que plaire à la droite politique, en train de lancer pour les élections de 1979 la fameuse parole «Moins d'Etat – plus de liberté». Dans la même logique, la Neue Zürcher Zeitung se réjouira en 1984 de la renaissance des thèses d'August von Hayek (idéologue d'un libéralisme forcené et du dogme de l'économie du marché) et de la disparition définitive du «climat de serre étouffant des années soixante», lorsque «l'Etat sous le masque du grand séducteur» empoisonnait la société. ³⁹ Quant au paroxysme de ce retour à un capitalisme triomphant, il réside sans doute dans la création en 2006 du Swiss Finance Institute subventionné par les banques, et dont l'ambition selon la presse est de promouvoir une formation professionnelle de haute volée et un Prix Nobel!⁴⁰

La politique fédérale a donc répondu à la crise universitaire en sollicitant une efficience conforme à l'esprit du néo-libéralisme, mais aussi par une extension bureaucratique des instances censées la gérer. Ainsi, à côté des nombreuses commissions déjà existantes (Conseil suisse de la science, Conférence des Recteurs, Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique, Office fédéral de l'éducation et de la science, Conférence universitaire suisse, Comité interdépartemental de coordination pour la science et la recherche, Conseil des académies scientifiques, Groupement de la science et de la recherche, Fondation Science et Cité), la Confédération a mis sur pied en 2005 un Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche – une sorte de direction centrale destinée à imposer une unité de doctrine en matière de formation et de recherche. Quant à l'inspiration qui anime cette administration prolifique, la substance en est résumée

par Charles Kleiber, Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche: «Le savoir a été longtemps un don de Dieu que nul n'était autorisé à vendre ou à acheter. [...] Avec le couple désormais inséparable de la démocratie et du marché, les connaissances nouvelles et la formation deviennent peu à peu le premier facteur de production. [...] Ainsi, ce qui était don du ciel est désormais aussi une source de profits pour les entreprises et une condition de prospérité pour les Etats.»⁴¹ Très tôt, des observateurs attentifs avaient compris les enjeux ambigus de cette logique administrative. Comme Hans Heinrich Schmid, Recteur de l'Université de Zurich, qui lançait en l'an 2000 un grave avertissement: «Ainsi, l'université devrait devenir un dieu de la production du savoir», un lieu où le savoir est produit, valorisé, distribué et mis au marché. [...]. La politique a soumis les Hautes écoles à l'administration – et cela au moment où l'on rêve de l'autonomie des universités.»⁴² Et le subventionnement des universités stagnant, la *Neue Zürcher Zeitung* énonça ce diagnostic: «La Confédération semble avoir développé l'art de commander davantage sans pour autant allouer plus de subsides.»⁴³

Mais loin de s'arrêter en chemin, ce processus trouve finalement une forme d'accomplissement avec l'introduction dudit «Système de Bologne» qui favorisera l'organisation bureaucratique des études, initiera une évaluation permanente de l'enseignement et l'accréditation des disciplines. Chargées de gérer toutes ces tâches, les universités vont développer un *management* tous azimuts et sans bornes, alors que moyennant les «Pôles de recherche nationaux» du FNS, le Conseil fédéral se réservait une plus grande influence sur les choix stratégiques en matière de recherche.⁴⁴

Les sciences sociales aux abois

Les conséquences des remaniements de la politique fédérale s'avèrent désastreuses pour les sciences humaines et sociales. Au cours des années 1990, en effet, les étudiants continuent d'affluer et les moyens financiers manquent toujours pour assurer leur encadrement et un développement fructueux de la recherche. Au point qu'en apprenant leur éviction des dix premiers «Pôles de recherche nationaux», Jacques Neirynck, professeur émérite de l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne, parle d'un «big bang scientifique» en concluant: «Ainsi apparaît une fois de plus l'abîme qui sépare les scientifiques réputés utiles de tous les autres considérés comme rêveurs.»⁴⁵

D'autre part, il faut reconnaître que l'éclatement des sciences humaines et sociales en une multitude de disciplines et de branches qui, en outre, se concurrencent de manière parfois bornée, ont généré des structures confuses et des dysfonctionnements internes. Aussi, malgré les efforts entrepris pour améliorer leur statut

et leur présence, sont-elles loin de sortir de leurs difficultés. ⁴⁶ Prenons à cet égard le cas des enseignements en communications et mass média: entre 1994 et 2004, les effectifs ont augmenté de 600 pour cent pour atteindre 6000 étudiant-e-s, tandis que le nombre de professeur-e-s ne progressait que de trois à 13 unités. (165) Un déséquilibre dont les effets perturbent l'organisation des études, pour ne pas parler de l'impossibilité de réaliser des recherches sérieuses, comme l'a remarqué une Commission internationale d'experts en dressant un tableau très sombre de cette discipline. ⁴⁷

Certes, en s'adaptant aux vues politiques dominantes, quelques disciplines bénéficient d'un certain succès, mais sans pour autant améliorer la posture générale des ESHS. Les rapports privilégiés des sciences économiques avec l'Etat ont eu pour conséquences de les éloigner des fondements épistémologiques propres aux ESHS, alors que la politologie, devenue partiellement une sorte de service qui produit des expertises rapides pour l'Etat et le monde politique a pris le risque d'une dégradation de ses compétences scientifiques. D'autre part et en général, il règne une tendance à confondre les nombreux sondages d'instituts spécialisés avec des analyses reposant sur des critères validés. Avec ses commentaires instantanés sur les évènements et la vie politiques, la politologie est sans doute devenue indispensable pour la communication de masse, mais aussi pour la mise en place d'une dite technoscience de gouvernance. D'où la question de savoir si ce genre d'activités ne conduit pas, nécessairement, à mettre sous le boisseau tout potentiel critique?

Pendant ce temps, l'histoire continue d'occuper une place importante au sein des universités, mais les rapports avec les représentants de l'Etat et de la politique restent relativement tendus. En 1991 et 1998, par exemple, les commémorations des 700 ans de la Confédération et des 150 ans de l'Etat fédéral de 1848 révèlent clairement l'écart qui sépare désormais les analyses des historiens, des images historiques véhiculées par les notables. Des divergences qui s'attisent avec les polémiques autour des Rapports de la Commission indépendante d'experts Suisse–Seconde guerre mondiale, chargée de faire la lumière sur les relations entre la Suisse et l'Allemagne nazie. Les résultats de cette démarche n'ayant pas eu l'heur de plaire à tout le monde, une partie des milieux politiques en ont profité pour lancer une campagne publique de dénigrement qui vise à remettre en cause la crédibilité de l'historiographie suisse. (166–170)

Et pour couronner le tout, l'ombre de l'Ecole Polytechnique fédérale plane plus que jamais sur les sciences humaines et sociales. Car non seulement l'EPF a bénéficié durant toutes ces décennies d'une croissance budgétaire soutenue, mais elle phagocyte peu à peu les universités en s'appropriant une part de leurs compétences. En 1945 déjà, le Conseiller d'Etat genevois Adrien Lachenal se plaignait de la concurrence déloyale exercée par l'EPF qui, selon ses termes,

tendait à s'annexer toutes les ressources intellectuelles et financières du monde académique helvétique.⁴⁹

Et en effet, l'EPF de Zurich a établi et développé entre temps un vaste Département des sciences humaines, sociales et politiques (*Departement der Geistes-, Sozial- und Staatwissenschaften*) qui intègre des disciplines comme l'économie politique, la sociologie, la psychologie sociale, la philosophie, les relations internationales, l'étude et l'analyse des conflits, la politique européenne, le droit privé et public, l'histoire des technologies et des sciences, ainsi que l'histoire contemporaine. L'EPF de Lausanne, quant à elle, a introduit un Collège des humanités composé d'une vingtaine de filières relevant des domaines de l'histoire, de la sociologie, de l'économie politique, de la psychologie et de la philosophie. Un mouvement analogue se développe par ailleurs en direction des sciences naturelles et de la médecine universitaires qui, en raison de leur absorption progressive par l'EPF se verront bientôt reléguées au niveau de hautes écoles secondaires. Avec pour conséquence de nuire indirectement aux sciences humaines et sociales, dont le statut deviendra encore plus précaire.

Changer de paradigme?

De ce parcours qui survole deux siècles d'histoire des ESHS, se dégage finalement une image contradictoire. D'une part et à un moment ou un autre, chacune des disciplines examinées – l'histoire, la statistique, les sciences économiques, la sociologie et la politologie – a participé à sa manière aux processus politiques et au développement de l'Etat, assumant ainsi un rôle appréciable dans la formation et l'articulation des discours politiques et sociaux. Mais d'autre part, ces liens avec les forces politiques ont entraîné des processus de dépendance qui, selon les circonstances, ont favorisé ou au contraire entravé leurs propres intérêts. Des accointances dont découleront aussi bien des adaptations à l'idéologie dominante, que des luttes concurrentielles où domine le chacun-pour-soi afin de s'assurer une position favorable à l'intérieur du champ académique. La dispersion des disciplines des ESHS dans différentes Facultés et parfois leur transfert de l'une à l'autre pour de simples raisons stratégiques est à cet égard significatif. Comme le sont les conséquences de ce développement désordonné, qui a privé les institutions académiques de former un ensemble cohérent et identifiable comme tel.

De surcroît, la profonde réforme imposée par la Confédération est en train de démanteler encore davantage les sciences humaines et sociales, et ceci pour deux raisons. La bureaucratisation dévorante et alambiquée engendrée par l'introduction dudit «Système de Bologne» conduit à une formation scolaire

organisée sur la base de petits modules interchangeables, alors que la mise en place de filières de masters renforce l'éclatement des disciplines, tout en attisant une concurrence interne peu constructive. Ainsi, en lieu et place d'une collaboration raisonnée des sciences humaines et sociales pour garantir la transmission et les recherches liées à un certain type d'humanisme, on voit se développer une multitude d'écoles et de soi-disant «pôles de compétence», en rivalité féroce pour décrocher les subsides distribués par les instances du *management* de la Confédération. ⁵⁰

Il n'en demeure pas moins que la concurrence entre les disciplines scientifiques n'est pas une simple question de prestige ou de rang à occuper au sein du champ académique. Car la direction dans laquelle évolue la pensée scientifique définit non seulement la vie intellectuelle, mais recouvre des enjeux qui ne sont rien moins que des choix de sociétés. Dans ce sens, la convergence entre la crise actuelle des sciences humaines et sociales et l'ascension de la neurobiologie ou de la génomique annoncent peut-être un changement fondamental de paradigme: l'abandon par nos sociétés «post-modernes» des valeurs de la culture et des savoirs humanistes au profit d'une orientation sociale biologisante. Une option, somme toute, bien adaptée aux exigences d'économies et d'efficience du néo-libéralisme, mais à quel prix?

Notes

- 1 Jürgen Kaube, «Bildung das war mal so eine Idee», Frankfurter Allgemeine Zeitung, 30. 6. 2006; «Vorwort» in Nelson Killius, Jürgen Kluge, Linda Reisch (éd.), Die Zukunft der Bildung, Francfort-sur-le-Main 2002, 9–13; Corinne Abesour et al. (dir.), De la destruction du savoir en temps de paix. Ecole, université, patrimoine, recherche, Paris 2007.
- 2 «Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 à 2003», *Feuilles fédérales* (1998), 271–410.
- 3 C. W., «Alarm für Geistes- und Sozialwissenschaften», Neue Zürcher Zeitung, 4–5. 5. 2002; cf. aussi Nicolas Dufour, «Dressant un sombre diagnostique des sciences humaines, des experts proposent des réformes», Le Temps, 4 5. 2002.
- 4 Comment promouvoir les sciences humaines et sociales? Rapport final du groupe de travail mandaté par le Groupement de la science et de la recherche, Berne 2002, 18; Dossier: Stiefkind Geistes- und Sozialwissenschaften?, Bulletin ASSH 4 (2007), 32–47.
- 5 «Memory, Measuring and Politics History, Statistics and Political Science in Modern Society: the Swiss Example», Projet FNS N° 5004-062744; Claudia Honegger, Hans-Ulrich Jost, Susanne Burren, Pascal Jurt, Konkurrierende Deutungen des Sozialen. Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wirtschaft, Zurich 2007; selon les occurences, je renverrai à cet ouvrage en signalant les numéros de pages entre crochets ().
- 6 Peter Wagner, Björn Wittrock, Hellmut Wollmann, «Social science and the modern state: policy knowledge and the political institutions in Western Europe and the United States», in Peter Wagner et al. (éd.), Social Sciences and Modern States: National Experiences and Theoretical Crossroads, Cambridge 1991, 28–85; Peter Wagner, Sozialwissenschaften und Staat: Frankreich, Italien, Deutschland 1870–1980, Francfort-sur-le-Main 1990.

- 7 Richard Feller, «Der neue Geist in der Restauration», *Revue Suisse d'Histoire* 4 (1924), 445–458.
- 8 Erich Gruner, Karl Frei, L'Assemblée fédérale suisse 1848–1920, vol. II: Sociologie et statistique, Berne 1966, 35.
- 9 David Gugerli, Patrick Kupper, Daniel Speich, *Die Zukunftsmaschine. Konjunkturen der ETH Zürich 1855–2005*, Zurich 2005.
- 10 Centenaire de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne 1853-1953, Lausanne 1953.
- 11 Richard Bäumlin, Die rechtsstaatliche Demokratie. Eine Untersuchung der gegenseitigen Beziehungen von Demokratie und Rechtsstaat, Zurich 1954; Fritz Wartenweiler, Ein Baumeister am Schweizerhaus: Eugen Huber, 1849–1923, Zurich 1932; Hans Fritzsche, Der Schweizerische Juristenverein 1861–1960, Bâle 1961.
- 12 Hans Ulrich Jost, «Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au 19ème siècle», in Hans Ulrich Jost, Albert Tanner (éd.), *Sociabilité et faits associatifs*, Zurich 1991, 7–29.
- 13 Hermann Bächtold, «Ursprung und Entwicklung der statistischen Gesellschaft», *Journal de statistique et Revue économique suisse* (1924), 374–382.
- 14 Marco Marcacci, Histoire de l'Université de Genève, 1559-1986, Genève 1987, 96.
- 15 Ernst Kipfer, Zur Geschichte des volkswirtschaftlichen Unterrichts an den Hohen Schulen in Bern, Berne 1949, 127–131.
- 16 Hans Ulrich Jost, «Des chiffres et du pouvoir. Statisticiens, statistique et autorités politiques en Suisse du XVIIIe au XXe siècle», *Forum Statisticum* 35 (1995); Thomas Busset, «La mise en place du Bureau fédéral de statistique», *Revue Suisse d'Histoire* 45 (1995), 7–28.
- 17 Cité in Marcacci (voir note 14), 188.
- 18 Cité in Thomas Busset, *Pour une histoire du recensement fédéral suisse*, avec une préface de H. U. Jost, Berne 1993, 45.
- 19 Hervé Fumez, L'économiste, la science et le pouvoir: le cas Walras, Paris 1985; Giovanni Busino, Pascal Bridel, L'Ecole de Lausanne de Léon Walras à Pasquale Boninsegni, Lausanne 1987.
- 20 Markus Zürcher, *Unterbrochene Tradition*. *Die Anfänge der Soziologie in der Schweiz*, Zurich 1995, 155–237.
- 21 Fernando Vidal, «L'Institut Rousseau au temps des passions», *Educations et recherches* 10 (1988), 60–61.
- 22 Zürcher (voir note 20), 239-285.
- 23 Hans Ulrich Jost, «Jungfrau, Alpen und Volksgemeinschaft Phantasmagorien als Sozial-wissenschaften in der Schweiz der Zwischenkriegszeit», in Caroline Arni et al. (éd.), Der Eigensinn des Materials. Erkundungen sozialer Wirklichkeit, Festschrift für Claudia Honegger zum 60. Geburtstag, Francfort-sur-le-Main 2007, 225–242.
- 24 Sascha Buchbinder, Der Wille zur Geschichte. Schweizergeschichte um 1900 die Werke von Wilhelm Oechsli, Johannes Dierauer und Karl Dändliker, Zurich 2002.
- 25 «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, proposant de subventionner la fondation Fonds national suisse de la recherche scientifique» (26 octobre 1951)», Feuille fédérale III (1951), 415.
- 26 Emil Dürr, Neuzeitliche Wandlungen in der schweizerischen Politik. Eine historisch-politische Betrachtung über die Verwirtschaftlichung der politischen Motive und Parteien, Bâle 1928.
- 27 Annette Baudraz, *Julius Landmann (1877–1931)*, *législateur du Prince*, mémoire de licence, Université de Lausanne 1997, 23–24; Sébastien Guex, «Est-il encore possible de vivre heureux dans notre patrie? Splendeurs et misères d'un expert financier du Conseil fédéral: l'éviction de Julius Landmann (1914–1922)», *Revue Suisse d'Histoire* 45 (1995), 398–414.
- 28 Gugerli/Kupper/Speich (voir note 9), 190-217.
- 29 «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'aide de la Confédération aux universités cantonales (28 novembre 1967)», Feuille fédérale II (1967), 1408.
- 30 Antoine Fleury, Frédéric Joye, Les débuts de la politique de la recherche en Suisse. Histoire de la création du Fonds national suisse de la recherche scientifique 1934–1952, Genève 2002.

31 Markus Zürcher, «Die Genese eines Malaise: die schweizerische Soziologie in der Nachkriegszeit», in Arni et al. (voir note 23), 243–261.

- 32 Concernant les personnalités susmentionnées, cf. Honegger/Jost (voir note 5), 97–103, 119–20.
- 33 Thomas S. Eberle (éd.), 50 Jahre Schweizerische Gesellschaft für Soziologie, Zurich 2005; Philippe Gottraux, Pierre-Antoine Schorderet, Bernard Voutat, La science politique suisse à l'épreuve de son histoire, Lausanne 2000, 183–226.
- 34 Jean-François Bergier, «Heurs et malheurs de l'histoire économique en Suisse», *Cahiers d'histoire* 1–2 (1967), 39–44.
- 35 Jost (voir note 16), 21–58; Jakob Tanner, «Der Tatsachenblick auf die ‹reale Wirklichkeit›: zur Entwicklung der Sozial- und Konsumstatistik in der Schweiz», *Revue Suisse d'Histoire* 45 (1995), 94–108.
- 36 Staatsarchiv Bern, Archiv Gruner, Korrespondenz, Lettre de Leonhard Haas à Erich Gruner, 9. 7. 1959, et lettre d'Erich Gruner à Hans Peter Tschudi, 24. 8. 1959.
- 37 Heiner Ritzmann-Blickenstorfer (éd.), *Statistique historique de la Suisse*, Zurich 1996, 960, 980–981.
- 38 «Message concernant l'encouragement de la recherche scientifique durant la période de 1984 à 1987», Feuille fédérale I (1983), 1412.
- 39 Ld., «Rückkehr zu konservativen Werten?», Neue Zürcher Zeitung, 29-30. 12. 1984.
- 40 Frédéric Lelièvre, «Le Swiss Finance Institute nomme ses têtes chercheuses», *Le Temps*, 20. 9. 2007; «Nachwuchs für den Finanzplatz», *Neue Zürcher Zeitung*, 15–16. 7. 2006.
- 41 Charles Kleiber, «L'université doit faire sa révolution ou accepter l'insignifiance», Le Temps, 11. 10. 1999; cf. aussi Charles Kleiber, Die Universität von morgen. Visionen, Fakten, Einschätzungen, Berne 1999.
- 42 Hans Heinrich Schmid, «Der Wissenschaftsrat innerhalb der schweizerischen Bildungslandschaft», *Bulletin SAGSW* 2 (2000), 11–12.
- 43 C. W., «Neuerfindung der Universitätsobrigkeit?», Neue Zürcher Zeitung, 15-16. 7. 2000.
- 44 «Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 à 2003», *Feuille fédérale* (1998), 327–330.
- 45 Jacques Neirynck, «Sciences humaines?», Le Temps, 23. 1. 2001.
- 46 Walo Hutmacher, «Les sciences sociales en Suisse: état des lieux», in Académie des sciences humaines et sociales (éd.), *Colloque «Le devenir des sciences sociales en Suisse»*, 23. 3. 2001, Berne 2001, 7–21.
- 47 Kommunikations- und Medienwissenschaft in der Schweiz. Bericht der internationalen Expertenkommission, August 2004; C. W., «Mehr Profil für Kommunikationswissenschaft», Neue Zürcher Zeitung, 4–5. 12. 2004.
- 48 Georg Kreis, «Die neuere Schweizergeschichte neu schreiben? Zur Mutation und Transformation des nationalen Geschichtsbildes», neue politische literatur 1 (2002), 79–92.
- 49 Fleury/Joye (voir note 30), 123.
- Alex von Zelewsky, «Leistungsfähigkeit durch Hierarchisierung? Problematischer Trend des Managements an den Universitäten», Neue Zürcher Zeitung, 20. 11. 2006;
 C. W., «Die universitäre Lehre kommt zu kurz», Neue Zürcher Zeitung, 16–17. 12. 2006.